



COMMUNE DE PAYERNE

Info circulation et stationnement lors des Brandons

Le centre ville, soit Grand'Rue – Rue des Granges – Rue de Lausanne – Rue du Temple – Place du Marché – Rue de Savoie – Rue du Simplon – Rue Derrière Chapelle – Rue de la Croix-Blanche, sera fermé à la circulation et le stationnement interdit :

Du vendredi 20 février au samedi 21 février 2026

de 19h00 à 7h00. (Rue de la Gare de 21h00 à 5h45)

Du samedi 21 février au lundi 23 février 2026

de 13h00 à 7h00. (Rue de la Gare de 19h00 au lundi à 5h45)

Du lundi 23 février au mardi 24 février 2026

de 18h00 à 7h00. (Uniquement Grand'Rue depuis la Rue du Temple, Rues de Lausanne, des Granges, du Simplon et de la Croix-Blanche).

Les véhicules stationnés durant ces tranches horaires seront évacués, ceci aux frais des contrevenants.

Nous prions les usagers de la route de se conformer à la signalisation mise en place lors de cette manifestation.

Sécurité publique